



Haute École Bruxelles - Brabant

Institut pédagogique Defré

ÉDUCATEUR.TRICE SPECIALISÉ.E EN ACCOMPAGNEMENT PSYCHO-EDUCATIF

CARNET ÉPREUVE TERMINALE BLOC 2 – PALIER 3

Année académique 2020 - 2021

NOM :

PRÉNOM :

GROUPE :

COORDONNÉES

Coordonnées étudiant.e

Nom, Prénom :

Groupe :

Courriel :.....@he2b.be

GSM :

Coordonnées formateur.trice.s HE2B Defré

Psychopédagogue principale.e :

Nom, Prénom :

Courriel :.....@he2b.be

Psychopédagogue associé.e :

Nom, Prénom :

Courriel :.....@he2b.be

Maître de formation pratique :

Nom, Prénom :

Courriel :.....@he2b.be

Professeur.e.s Séminaire TFE

Nom, Prénom :

Courriel :.....@he2b.be

Nom, Prénom :

Courriel :.....@he2b.be

Nom, Prénom :

Courriel :.....@he2b.be

Coordonnées institution

Nom de l'institution :

Service spécifique :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Direction (nom, prénom) :

Maître de stage (nom, prénom, fonction) :

TABLE DES MATIÈRES

<u>I. CHARTE DE FORMATION.....</u>	<u>5</u>
<u>II. RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES.....</u>	<u>7</u>
<u>III. RÈGLEMENT.....</u>	<u>8</u>
<u>1. Dispositions réglementaires.....</u>	<u>8</u>
<u>2. Unités d'enseignement.....</u>	<u>8</u>
<u>3. Stage pratique et réflexion professionnelle (SPRP).....</u>	<u>8</u>
<u>4. Complément de formation.....</u>	<u>10</u>
<u>5. Évaluation.....</u>	<u>12</u>
<u>IV. FORMATION.....</u>	<u>13</u>
<u>V. ÉVALUATION.....</u>	<u>14</u>
<u>V.1. Évaluation Stage Pratique.....</u>	<u>15</u>
<u>V.1.1. Mi-Stage Pratique/Étudiant.e/Auto-évaluation.....</u>	<u>15</u>
<u>V.1.2. Mi-Stage Pratique/Maître de stage/Évaluation formative.....</u>	<u>17</u>
<u>V.1.3. Fin Stage Pratique/Étudiant-e/Auto-Évaluation finale.....</u>	<u>19</u>
<u>V.1.4. Fin Stage Pratique/Maître de stage/Évaluation finale.....</u>	<u>21</u>
<u>V.2. Évaluation Réflexion professionnelle.....</u>	<u>26</u>
<u>VI. FEUILLE DE ROUTE.....</u>	<u>35</u>

I. CHARTE DE FORMATION

L'éducateur.trice spécialisé.e

a. L'institut Defré de la Haute École Bruxelles - Brabant forme des éducateur.trice.s spécialisé.e.s qui véhiculent et mettent en œuvre toute une série de valeurs dans leur pratique professionnelle.

a. L'éducateur.trice spécialisé.e est une personne qui, en tant que citoyen.ne et professionnel.le du social, adhère à double titre aux principes fondamentaux des **Droits de L'Homme**.

b. L'éducateur.trice spécialisé.e adopte une **position centrée sur l'humain** et est conscient.e des droits et devoirs qu'une telle position implique.

c. L'éducateur.trice spécialisé.e est un.e intervenant.e social.e qui place au cœur de sa pratique le **sens** qu'il.elle remet toujours en question. Conditionné.e par une multitude de facteurs, ce sens se mesure à la lumière des balises légales et éthiques de son métier ainsi qu'au travers des expériences quotidiennes vécues et partagées avec son public et ses collègues de travail (concept d'éthique pratique).

d. L'éducateur.e spécialisé.e, acteur.trice de changement, est impliqué.e dans un processus de transformation. Celle-ci se joue à trois niveaux : dans la relation de soi à soi, dans la relation de soi à l'autre et dans la relation de soi au monde.

e. L'éducateur.trice spécialisé.e est un.e **praticien.ne réflexif.ve**, un.e professionnel.le **créatif.ve** de la relation, qui a le souci de placer ses interventions tant dans une pratique individuelle que dans une pratique à plusieurs (équipe intra- et interdisciplinaire).

Les étudiant.e.s

a. Par son choix de faire partie de la formation d'éducateur.trice spécialisé.e à la HE2B Defré, l'étudiant.e s'inscrit dans une **dynamique impliquante de formation**. Il est indispensable que chaque étudiant.e, individuellement et lors de la vie en commun, prenne une place active dans la formation. Durant toute

la durée de ses études, l'étudiant.e est amené.e à élaborer une pensée libre de tout dogme, critique et constructive.

b. À cette fin, l'étudiant.e est attentif.ve aux quatre éléments fondateurs de cette **dynamique de formation**.

* **L'engagement**. Il s'agit pour l'éducateur.trice spécialisé.e en devenir de prendre conscience de son appartenance à la société, à un institut, à une formation particulière. De ce fait, s'engager dans la formation d'éducateur.trice spécialisé.e, c'est tout d'abord renoncer à une position de spectateur.trice ou de consommateur.trice d'une formation. Au contraire, il s'agit de mener des actes, d'adopter des attitudes et de mobiliser sa pensée et son action au travers d'un projet personnel de formation.

* **La pensée** permet de reformuler et de comprendre le réel de manière permanente et mobile. Penser la formation d'éducateur.trice spécialisé.e, c'est donc s'interroger sur le sens des interventions et des gestes professionnels auxquels l'ensemble de la formation prépare.

* **La conscience de soi**. La finalité de la formation est de faire émerger un.e professionnel.le de la relation dans le cadre du quotidien où l'étudiant.ee puisse développer la conscience de soi. La formation implique un travail sur soi permettant de se décentrer, de travailler ses émotions et donc d'établir une relation professionnelle à l'autre.

* **La relation à l'autre et aux autres** est un élément fondateur tant du processus de formation que du cheminement professionnel de l'éducateur.trice spécialisé.e et donc de l'étudiant.ee. Elle inclut entre autres l'ouverture, l'authenticité, l'humilité, le discernement, l'honnêteté et la gestion des émotions. Cette relation se vit aussi bien dans sa dimension interindividuelle que collective ou communautaire.

c. Entamer les études d'éducateur.trice spécialisé.e à la HE2B Defré implique un **engagement citoyen** pour lequel un positionnement sociopolitique, économique et environnemental est primordial afin de viser une société plus équitable, juste et durable. La formation encourage donc l'étudiant.e à se nourrir dans la construction de sa pratique professionnelle des valeurs telles

que la justice sociale, l'épanouissement personnel par le renforcement du lien social, la mixité culturelle et sociale dans une perspective interculturelle et de cohésion sociale.

Les formateur.trice.s

Pour accompagner les étudiant.e.s dans la construction de leurs compétences professionnelles, les formateur.trice.s s'engagent à mettre en évidence les valeurs du métier d'éducateur.trice dans leur pratique professionnelle. Dès lors :

- ils.elles s'inscrivent dans une **dynamique d'équipe** afin de contribuer à une pensée critique, collective et solidaire ;
- ils.elles sont attentif.ve.s tant à la transmission des **savoirs** qu'au maniement des **savoir-faire** ainsi qu'à l'élaboration des **savoir-être**. Ils.elles encouragent les étudiant.e.s à articuler ces trois axes pour construire le « **savoir s'y prendre** » spécifique aux éducateur.trice.s ;
- ils.elles s'investissent et mettent à profit leurs connaissances, leur vécu et leurs expériences lors des cours, séminaires, stages ;
- ils.elles adaptent leurs **choix méthodologiques** et évaluatifs dans une approche disciplinaire et interdisciplinaire en relation à la pratique des éducateur.trice.s spécialisé.e.s ;
- ils.elle valorisent les **rappports humains** et restent attentif.ve.s aux demandes et aux difficultés des étudiant.e.s. Ils.elles envisagent des espaces et des moments où les émotions peuvent être réfléchies et analysées avec respect dans une perspective pédagogique et professionnalisante.

Les étudiant.e.s, formateur.trice.s et maîtres de stage sont tous acteur.trice.s et partenaires de formation. Ils s'appuient sur l'engagement et la motivation qui les ont poussé.e.s vers la formation d'éducateur.trice spécialisé.e. Ils agissent de manière critique de façon à renforcer leur engagement en tant qu'acteur.trice social.e qui croit en l'éducabilité de chacun.e. Les partenaires de la formation tiennent à porter avec tou.te.s les acteur.trice.s concerné.e.s le projet de formation en instituant et renouvelant les pratiques et les valeurs qui les sous-tendent.

Ce document n'est pas « figé », ce qui serait contraire à l'esprit de pensée mobilisatrice qui y est prôné. Il est susceptible d'être amélioré, approfondi. Des idées peuvent y être ajoutées ou retirées, dans la mesure où elles auront donné lieu à un échange d'équipe tel que celui qui a eu lieu cette année. On imagine pour cela que cette remise à jour de la charte soit prévue une fois tous les ans ou tous les deux ans dans le cadre des réunions d'équipe.

II. RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

1. Communiquer : Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique

- 1.1. Mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser, la synthétiser et la partager avec d'autres
- 1.2. Assumer une fonction d'interface entre les bénéficiaires, les autres professionnels et la société
- 1.3. Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et dans la réflexion d'équipe
- 1.4. Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche
- 1.5. Utiliser les différents registres d'écrits et de communications professionnels

2. Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité

- 2.1. Respecter les réglementations et les textes de référence cadrant l'exercice du métier dans les secteurs où il travaille
- 2.2. Faire des choix, spécialement dans des situations problématiques et prendre des positions responsables
- 2.3. Réfléchir et expliciter les valeurs et principes qui le guident dans son action

3. Être un acteur institutionnel et social engagé

- 3.1. Faire preuve d'indépendance et d'initiative
- 3.2. S'engager avec et pour les personnes dont il a la charge
- 3.3. Travailler et réfléchir en équipe et en réseau
- 3.4. S'inscrire dans le projet institutionnel et y participer activement

4. S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates

- 4.1. S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions des réalités humaines auxquelles il a affaire
- 4.2. Accorder une attention régulière à l'analyse des pratiques
- 4.3. Réactualiser sa formation pratique en permanence et s'inscrire dans une dynamique de recherche
- 4.4. Développer et utiliser des outils méthodologiques spécifiques

5. Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans l'« ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles

- 5.1. Être ouvert à la rencontre avec les autres dans une dynamique de créativité
- 5.2. Comprendre « ici et maintenant » les éléments d'une relation ou d'une situation singulière, tant d'une personne que d'un collectif
- 5.3. Identifier les fragilités, les ressources et les compétences des personnes et des situations
- 5.4. Laisser place aux personnes et à leur parole pour ouvrir avec elles le champ des possibles
- 5.5. Évaluer l'effet de ses interventions et les réajuster si besoin

6. Déployer son « savoir-y-faire » relationnel dans la rencontre avec la personne

- 6.1. Nouer et entretenir une relation de personne à personne en tenant un positionnement professionnel
- 6.2. Privilégier une approche globale de la personne mobilisant tous les registres relationnels (corporel, verbal, ...)
- 6.3. Construire des relations singulières ajustées à l'autre ou aux autres et à leur contexte
- 6.4. Interagir dans le respect et la connaissance de soi-même et des autres

III. RÈGLEMENT

1. Dispositions réglementaires

Ce présent règlement fait partie intégrante du « Règlement des études et Règlement général des examens » de la HE2B.

L'étudiant.e restera en possession de son Carnet AIP tout au long du processus de formation. Il est de sa responsabilité d'en faire une copie de sécurité pour se prémunir en cas de perte.

2. Unités d'enseignement

Le Carnet AIP concerne les unités d'enseignement suivantes :

- **AIP 1** : Activités d'intégration professionnelle bloc 1 :
 - Stage pratique et réflexion professionnelle (SPRP)
 - Complément de formation : stage non résidentiel
- **AIP 2** : Activités d'intégration professionnelle bloc 2 – palier 2 :
 - Stage pratique et réflexion professionnelle (SPRP)
 - Complément de formation : stage non résidentiel
- **ÉT¹** du bloc 2 – palier 3 :
 - Stage pratique et réflexion professionnelle (SPRP)
 - Séminaire TFE
 - Travail de fin d'études (TFE)
 - Complément de formation : stage non résidentiel

3. Stage pratique et réflexion professionnelle (SPRP)

Le processus SPRP comprend **d'une part le Stage Pratique** réalisé dans une institution qui accueille l'étudiant.e pendant une durée et un nombre d'heures déterminés. **D'autre part**, il comprend les **cours de SPRP** donnés à la HE2B Defré par les formateur.trice.s de la pratique professionnelle.

¹Épreuve terminale
Année académique 2020-2021

3.1. Stage pratique

3.1.1. Temporalité

AIP 1 : - 1 semaine d'observation au Q1² (30h)

- 4 semaines de stage pratique au Q2³ (120h)

AIP 2 : 8 semaines de stage pratique au Q1 (240h)

ÉT : 12 semaines de stage pratique au Q1 (360h)

3.1.2. Choix du stage

Le choix du stage doit répondre aux critères repris dans la convention de stage.

Le stage devra s'effectuer dans la Région de Bruxelles-Capitale, dans le Brabant wallon ou dans les communes dites « à facilités » du Brabant Flamand.

Uniquement pour l'Épreuve terminale, les étudiant.e.s ont la possibilité d'effectuer un « Stage international ». Il peut se réaliser dans tous les pays du monde (sauf situation politique/sanitaire délicate). L'étudiant.e, dès son inscription dans l'année académique précédant celle de l'Épreuve terminale, doit s'inscrire au module « Travail Social International ». Le suivi régulier de ce module est obligatoire pour effectuer ce stage.

3.1.3. Présence

La présence sur le lieu de stage est obligatoire. L'absence de l'étudiant.e doit être motivée et la pièce justificative transmise dans les **trois jours ouvrables au secrétariat de la HE2B Defré** avec copie pour le ou la maître de stage.

²Premier quadrimestre

³Deuxième quadrimestre

3.1.4. Devoirs de l'étudiant.e

En sus et plus du règlement, de la **déontologie** spécifiques à chaque institution et des règles balisant le **secret professionnel**, l'étudiant.e doit se présenter sur son lieu de stage en **futur.e professionnel.le** en s'étant renseigné.e sur le projet institutionnel, le poste de travail de son/sa maître de stage et le public.

En outre, il.elle présentera son Carnet AIP à son ou sa maître de stage et lui proposera des moments d'évaluation de sa pratique.

3.1.5. Conditions d'accès

L'accès au Stage Pratique est conditionné aux éléments suivants :

- présence à tous les cours de SPRP,
- nombre limité d'absences justifiées,
- remise de la convention de stage à la coordination de stage à la date spécifiée dans l'horaire,
- respect du point 8.3. du RDE⁴ de la HE2B :

« 8.3 Tenue et comportement

8.3.1 Dispositions communes

L'étudiant est tenu à la correction la plus stricte dans ses rapports avec autrui et envers l'environnement d'étude et de travail. Il adoptera à tout moment une attitude propice à protéger l'espace de libre parole que veut offrir l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles à ses étudiants. Cette libre parole doit s'exercer dans le respect de tous, respect garanti par le principe de neutralité qui régit les écoles de l'enseignement public. Ce respect et ce cadre de neutralité excluent donc notamment les signes ostentatoires politiques, philosophiques ou religieux, et motivent les interdits qui suivent.

Il est interdit :

- (...)
- de perturber le déroulement des activités d'enseignement de manière directe (dans les locaux) ou de manière indirecte (dans les espaces communs), ainsi que le travail et l'étude en bibliothèque;
- de se permettre toute publicité ou toute propagande pour un mouvement politique, philosophique ou religieux;
- de porter atteinte à l'intégrité physique, psychologique et morale des membres du personnel de la Haute École et des étudiants et à la réputation

de l'établissement en tenant des propos injurieux et/ou diffamatoires par quelque moyen que ce soit ou en adoptant un comportement inadapté qui pourrait visiblement être associé à la Haute École et/ou sa réputation. »

3.1.6. Conditions d'interruption

En cas d'absence justifiée de plus d'un jour sur le lieu de stage, le Stage Pratique est dit « interrompu ». Les heures non prestées doivent être récupérées au sein du même lieu de stage et dans les limites des possibilités du calendrier académique.

3.1.7. Conditions d'arrêt

Le Stage Pratique peut être arrêté soit :

- par l'institution de stage
- par les formateur.trice.s HE2B Defré
- par l'étudiant.e

Si le Stage Pratique est arrêté, l'étudiant.e n'obtiendra pas la réussite à l'UE AIP ou ÉT. Si il.elle le désire, un entretien avec les coordinateur.trice.s de stage et les formateur.trice.s de son groupe AIP lui sera proposé.

Institution de stage

Le ou la maître de stage ou son/sa représentant.e en accord avec la direction remplit le document « Demande d'arrêt de stage » (voir convention de stage) après avoir exposé à l'étudiant.e les raisons de l'arrêt et l'avoir informé.e de la décision prise. Dès lors, l'étudiant.e ne peut plus se présenter sur son lieu de stage. Le document est ensuite transmis par courriel ou courrier à la coordination de stage et aux formateur.trice.s du groupe classe de l'étudiant.e. La demande d'arrêt de stage sera confirmée ou infirmée par les référent.e.s de section, les coordinateur.trice.s de stage et les formateur.trice.s de l'étudiant.e concerné.e, soit par courriel soit en présentiel au sein de la HE2B Defré. Les membres de la direction de la HE2B Defré seront informés par courriel de la décision prise.

⁴Règlement des études et règlement général des examens

Formateur.trice.s HE2B Defré

Le Stage Pratique de l'étudiant.e peut être arrêté si :

- des informations sont erronées sur la convention de stage,
- il.elle n'est pas présent.e à tous les cours de SPRP,
- le nombre d'absences justifiées est trop important
- il.elle commet une faute professionnelle,
- sa relation avec le public est non adéquate,
- il.elle ne justifie pas ses absences sur le lieu de stage,
- il.elle ne respecte pas le point 8.3. du RDE de la HE2B.

L'arrêt de stage sera décidé soit par courriel soit en présentiel au sein de la HE2B Defré, par les référent.e.s de section, les coordinateur.trice.s de stage et les formateur.trice.s de l'étudiant.e concerné.e. Les membres de la direction de la HE2B Defré seront informés par courriel de la décision prise.

Étudiant.e

L'étudiant.e qui décide de son propre chef d'arrêter son stage informera, le plus rapidement possible, son/sa maître de stage, les formateur.trice.s HE2B Defré de son groupe et les coordinateur.trice.s de stage et ce, par écrit (courrier ou courriel). Les membres de la direction de la HE2B Defré seront informés par courriel de la décision de l'étudiant.e concerné.e.

3.2. Les cours de SPRP

3.2.1. Présence

La présence à **tous** les cours de SPRP individuels, en petit groupe ou en grand groupe, est **obligatoire**. L'absence doit être motivée et la pièce justificative doit être transmise dans **les trois jours ouvrables au secrétariat de la HE2B Defré**. Seule la présence aux séminaires TFE (ÉT) est non obligatoire.

3.2.2. Organisation

Les cours de SPRP et de séminaire TFE (ÉT) ont lieu avant, pendant et après le stage. Ils sont organisés en individuel, en grand, demi ou quart de groupe, soit sur le lieu de stage soit dans les locaux de la HE2B Defré.

3.2.3. Carnet d'analyse des pratiques

Dès le premier cours de SPRP, l'étudiant.e se munira d'un **carnet où il.elle consignera l'analyse de sa pratique**. Il.elle le rédigera en fonction des consignes données lors des séances SPRP.

4. Complément de formation

4.1. Présence

La présence à l'entièreté du complément de formation est **obligatoire** pour tou.te.s les étudiant.e.s inscrit.e.s à l'AIP ou à l'ÉT. Toute absence de l'étudiant.e doit être motivée et la pièce justificative sera transmise dans les trois jours ouvrables au secrétariat de la HE2B Defré. Au-delà des délais d'inscription transmis, la prise en compte des préférences de l'étudiant.e voire l'accès à une formation ne seront plus garantis.

4.2. Évaluation

L'évaluation tiendra compte de la participation (implication, engagement), la qualité de l'analyse, du respect des consignes des formateur.trice.s, des autres étudiant.e.s et autres intervenant.e.s, de la ponctualité et des présences.

Elle est déterminée par les personnes qui encadrent la formation, transmise au.à la référent.e des compléments de formation et intégrée à l'objectif de formation « Intégrer une démarche de formation » pour l'AIP 1 et 2 et « Intégrer une démarche de formation continue » pour l'ÉT.

5. Évaluation

L'évaluation des unités d'enseignement AIP 1, AIP 2 ou ÉT porte sur les objectifs de formation présents dans ce carnet.

L'étudiant.e dont :

- l'accès au Stage Pratique n'a pas été autorisé (art. 3.1.5),
- le Stage Pratique a été arrêté (art. 3.1.7.),
- les absences n'ont pas été justifiées en cours de SPRP et/ou sur le lieu de stage,

- les absences justifiées en cours de SPRP et/ou sur le lieu de stage et/ou le complément de formation ont été trop nombreuses pour garantir sa formation,
- les documents rapport de stage, CAP, fiches de présence et carnet AIP n'ont pas été remis (uniquement AIP 1 et 2),
- le TFE n'a pas été remis (uniquement ÉT),
- le jury final n'a pas eu lieu du fait de l'absence de l'étudiant.e (uniquement ÉT),
- la tenue et le comportement n'ont pas respecté l'art. 8.3. du RDE de la HE2B,
- le bilan AIP conclut à une note inférieure à 10/20,
- le jury final (ÉT) conclut à une note inférieure à 10/20.

n'obtiendra pas la réussite à l'AIP 1, 2 ou ÉT.

5.1. AIP 1 et 2

5.1.1. Le bilan AIP (AIP1 et 2)

Le bilan AIP (AIP1 et 2) a lieu en présence de la direction de la HE2B Defré, des formateur.trice.s SPRP et des coordinateur.trice.s de stage. Lors de ce bilan, une évaluation critériée de l'AIP1, 2 ou ÉT de l'étudiant.e sera effectuée et aboutira à une note intégrée.

5.1.2. Note intégrée

La note comprend les évaluations :

- du Stage Pratique,
- des cours de SPRP,
- du rapport AIP.

Le report de note est forcé d'une session à l'autre.

5.2. ÉT

5.2.1. Le Jury final (ÉT)

Le jury final est composé du.de la promoteur-trice TFE, d'un.e membre SPRP/TFE (porteur.euse de la feuille de route), d'un.e lecteur.trice et d'un.e auditeur.trice. Un bilan personnalisé et critérié du processus Épreuve Terminale (ÉT) de l'étudiant.e sera effectué et aboutira à une note intégrée.

5.2.1. Note intégrée

La note intégrée comprend les évaluations :

- du Stage Pratique,
- des cours de SPRP,
- du TFE,
- du jury final.

Si l'étudiant.e ne réussit pas en première session, il.elle a la possibilité de se présenter à la seconde.

5.3. Repères chiffrés

- **18 et plus** : étudiant.e qui a atteint tous les objectifs de formation, démontre d'une pensée méta⁵ lors de l'analyse de sa pratique, des problématiques – sociales, politiques, humaines – rencontrées et a acquis la majorité des compétences professionnelles décrites dans le Référentiel de compétences (voir p.6),
- **16/17** : étudiant.e qui a atteint tous les objectifs de formation et démontre d'une pensée méta⁷ lors de l'analyse de sa pratique, des problématiques – sociales, politiques, humaines – rencontrées,
- **14/15** : étudiant.e qui a atteint tous les objectifs de formation et qui a montré une progression constante durant son processus de formation,
- **12/13** : étudiant.e qui a satisfait aux objectifs de formation et a progressé tout au long d'un processus présentant des difficultés ou des irrégularités qu'il.elle a pu analyser,
- **10/11** : étudiant.e dont l'atteinte des objectifs de formation est suffisante, tout en présentant des difficultés au cours de son processus, qui sont susceptibles d'être travaillées au cours de l'AIP suivante ou de la carrière professionnelle,
- **8/9** : étudiant.e ayant terminé le processus mais dont l'atteinte des objectifs de formation est insuffisante pour attester de ses capacités à poursuivre les apprentissages lors de l'AIP suivante ou de l'exercice de la profession,

⁵« [Mét(a)- exprime une idée de transcendance; les mots constr., gén. subst., appartiennent le plus souvent aux domaines de la philos. et des sc. hum.; ils signifient «(ce) qui est au-delà de, ce qui dépasse et englobe la réalité désignée par le 2^eélé.m.»] » En ligne: <https://www.cnrtl.fr/definition/méta->

- **6/7** : étudiant.e qui, ayant terminé le processus, n'a néanmoins pas atteint la majorité des objectifs de formation et qui, par conséquent, présente de trop nombreuses difficultés sans avoir pu démontrer sa capacité à les analyser,
- **4/5** : étudiant.e qui a arrêté après le stage et de sa propre décision, son processus,
- **2/3** : étudiant.e qui a arrêté son stage de sa propre décision ou dont celui-ci a été arrêté par l'institution de stage ou la HE2B Defré et ne l'a donc pas terminé (voir article 3.1.7) ;
- **1** : étudiant.e qui n'a pas remis de convention de stage et n'a pas entamé le processus ;
- **0** : étudiant.e qui a commis un acte de plagiat.

5.4. Conditions spécifiques à l'AIP 1

5.4.1. Convention de stage

Si l'étudiant.e n'a pas remis sa convention de stage aux coordinateur.trice.s AIP à la date spécifiée dans l'horaire, il.elle peut demander par écrit (courriel ou courrier) un entretien aux coordinateur.trice.s AIP afin d'en expliquer les raisons.

Dans le cas d'un accord, la convention de stage doit être remise durant la semaine précédent le stage d'observation.

5.4.2. Cours de SPRP

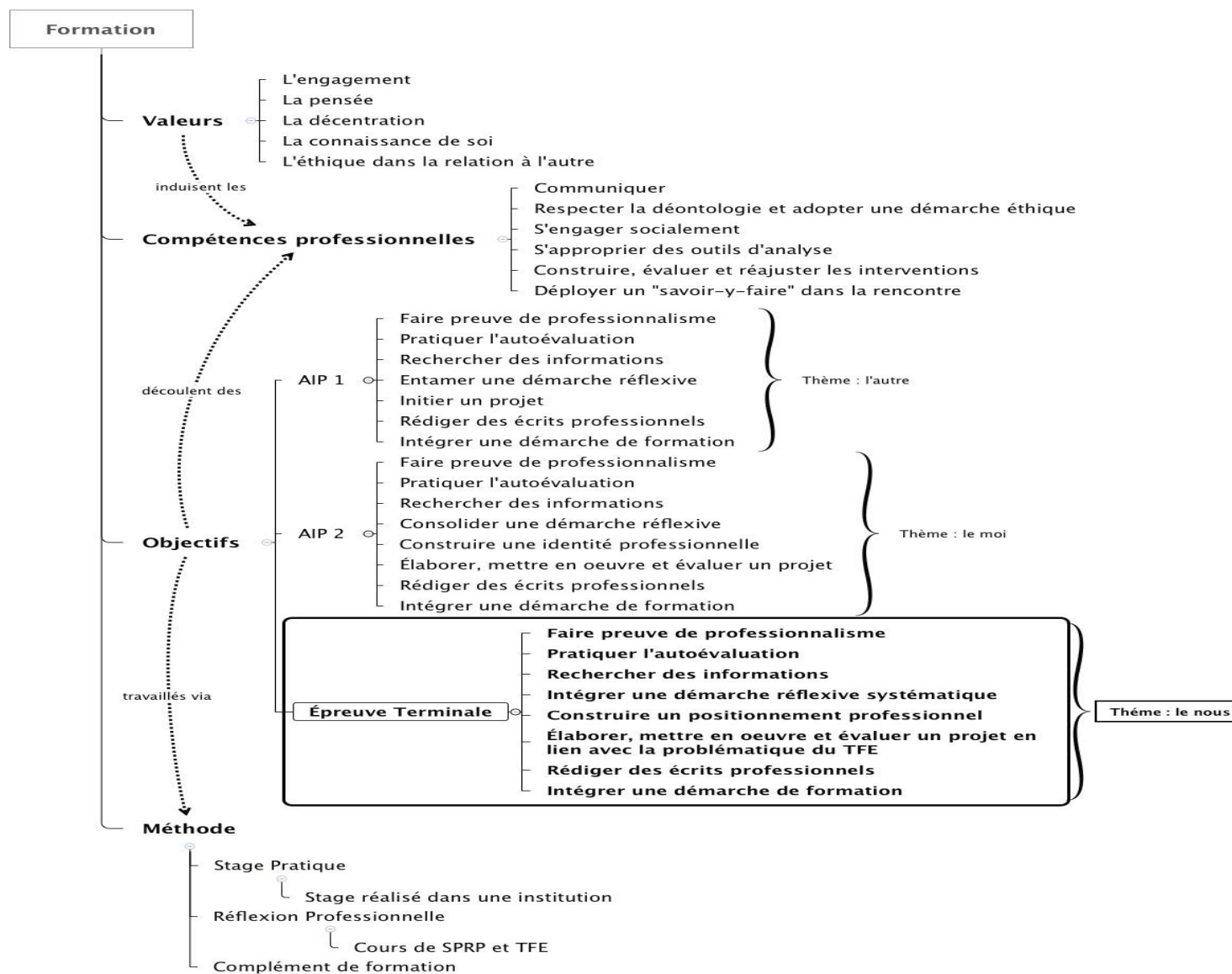
L'étudiant.e qui n'est pas en mesure de participer au **1^{er} cours de SPRP** de l'année académique peut s'inscrire au cours de SPRP dit « de rattrapage » organisée par la coordination de stage.

5.4.3. Processus SPRP dit « bis »

Dans le cas d'un arrêt de Stage Pratique (art.3.1.7.), un processus SPRP « bis » encadré par le MFP⁶ sera proposé à l'étudiant.e. Il.elle pourra ainsi rester dans une dynamique de formation, mieux en comprendre les enjeux et préparer l'AIP 1 suivante. Cette participation ne permet donc pas à l'étudiant.e d'obtenir la réussite à l'AIP 1 de l'année académique en cours.

⁶ Maître de formation pratique
Année académique 2020-2021

IV. FORMATION



V. ÉVALUATION

À l'attention des maîtres de stage :

L'étudiant.e, qui effectue son stage au sein de votre institution, doit vous présenter ce carnet **dès la première rencontre**. En effet, il sert à baliser le stage pratique. Il est donc primordial que toutes les personnes, acteur.trice.s ou accompagnateur.trice.s, soient informé.e.s de son contenu, et ce, **dès le début** du stage pratique.

Vous trouverez page 11 un schéma reprenant la structure de la formation et les objectifs attendus en fin de stage pour chaque activité d'intégration professionnelle.

En outre, il est important de vous préciser que votre évaluation fait partie intégrante de celle-ci et qu'il est, de ce fait, plus que nécessaire qu'elle soit complète, qualitative, nuancée et élaborée afin de transmettre aux enseignant.e.s de la HE2B Defré le plus d'éléments pertinents pour définir la note finale.

Enfin, l'étudiant.e étant, par définition, en processus d'apprentissage, il est essentiel qu'il.elle puisse au minimum avoir un retour oral de votre évaluation et, idéalement, participer à celle-ci dans une logique de co-évaluation de sa pratique.

Concrètement, merci de :

Page 16-17 : procéder à une évaluation formative à la fin du stage d'observation

Pages 21-24 pour chaque objectif :

- expliquer où se situe l'étudiant.e par rapport à cet objectif, de manière qualitative, en décrivant et expliquant ses difficultés et ses capacités
- définir si l'objectif est acquis ou non en notant un « A » ou un « NA » dans la colonne ad hoc.

Page 24 :

- valider l'évaluation certificative en signant et apposant le cachet de l'institution,
- valider ou non le stage pratique en y associant une ou des remarque(s) générale(s).

Une fois le carnet rempli, vous le remettez à l'étudiant.e. à la fin de stage

Merci pour votre encadrement de l'étudiant.e et votre collaboration à l'évaluation de son apprentissage de la pratique professionnelle et d'apposer ici votre signature pour accord.

Signature maître de stage :

Pour recevoir une version électronique du carnet, merci d'envoyer un e-mail aux coordinateur.trice.s de stage qui vous l'enverront dans les plus brefs délais (defre-stages-educ@he2b.be)

V.1. Évaluation Stage Pratique

V.1.1. Mi-Stage Pratique/Étudiant.e/Auto-évaluation

Critères	Auto-évaluation de l'étudiant-e
<p>Faire preuve de professionnalisme : Quelle est mon attitude sur le lieu de stage ? Qu'en est-il de ma ponctualité ? Si je suis absent.e et/ou en retard, comment je préviens l'équipe ? Est-ce que je respecte le code vestimentaire ? Qu'est-ce que je pense de ma prise d'initiatives ? Comment je perçois ma manière de communiquer ? Qu'est-ce que je pense de ma capacité à assurer de la sécurité aux bénéficiaires ?</p>	
<p>Pratiquer l'auto-évaluation : Quand (à quel moment, face à quel événement...) ai-je l'impression d'apprendre sur mes propres capacités et difficultés ? Quels sont mes « outils » pour m'auto-évaluer ? Qu'est-ce que je pense de mes capacités auto-évaluatives ? Comment pourrais-je m'améliorer ?</p>	
<p>Rechercher des informations : Est-ce que j'ai lu avant et pendant mon stage ? Oui, non, pourquoi ? Si oui, qu'est-ce que j'ai lu ? Est-ce que je prends le temps d'observer le public, les autres éducateurs.trice.s ? Oui, non, pourquoi ? Quelles questions je pose à l'équipe/maître de stage ? Comment je transmets mes observations/informations à l'équipe ? Est-ce que je participe activement aux réunions ? Où en sont mes recherches pour mon TFE ?</p>	
<p>Intégrer une démarche réflexive systématique : Qu'est-ce que je comprends de la fonction éducative au sein de mon stage ? Comment je la lie aux besoins et demandes du public ? Quelle place prend-elle dans le fonctionnement institutionnel ? Qu'est-ce que je comprends de la place de l'éducateur.trice au sein de l'équipe ? Comment je me situe face à l'informel/à l'incertitude/à l'impuissance ?</p>	

Critères	Auto-évaluation de l'étudiant-e
<p>Construire un positionnement professionnel : Est-ce que j'énonce et défends ma position, mes points de vue ? Oui, non, pourquoi ? Face aux situations problématiques, ai-je des difficultés à faire des choix ? Oui, non, pourquoi ? Quel lien j'effectue entre mes valeurs et mon positionnement ? Est-ce que j'arrive à changer de registre relationnel (verbal/non-verbal, jeu, humour...) ? Oui, non, pourquoi ? Comment je me situe au sein de la relation éducative ?</p>	
<p>Élaborer, mettre en œuvre et évaluer un projet en lien avec la problématique TFE : Où j'en suis dans l'élaboration de mes interventions éducatives spécialisées (élaboration orale et écrite, présentation à l'équipe, étapes, application) ?</p>	
<p>Rédiger des écrits professionnels : Est-ce que j'écris régulièrement ? Qu'est-ce que je pense de la qualité de mon écriture professionnelle ? Quelles difficultés/facilités je rencontre dans l'utilisation du vocabulaire propre à l'institution ? Mes écrits sont-ils plutôt objectifs (description des faits) ou subjectifs (rédaction de mes pensées, avis, sentiments) ?</p>	
<p>Intégrer une démarche de formation continue: Idéalement, qu'est-ce que j'aimerais choisir comme complément de formation cette année, en lien avec mon stage et ma problématique de TFE ? « Sur quoi », dans quel domaine je désire me former ? Est-ce que j'ai pris des informations sur les institutions partenaires, le réseau lié à mon institution de stage ? Si oui, lesquelles ? Si non, est-ce que je pense en avoir besoin ? Dans quel but ?</p>	
<p>Définir un objectif personnel : Quel est l'objectif que je voudrais atteindre à la fin de mon stage pratique ?</p>	

V.1.2. Mi-Stage Pratique/Maître de stage/Évaluation formative

Critères	Évaluation maître de stage
<p>Faire preuve de professionnalisme : Attitude/présentation/punctualité/communication/être en relation (public, équipe)/gestion du cadre</p>	
<p>Pratiquer l'auto-évaluation : identification des points forts et faiblesses/acceptation des remarques/capacités auto-évaluatives</p>	
<p>Rechercher d'informations : lecture du projet institutionnel, des ouvrages et des références transmis ou non par le maître de stage, observation et transmission d'informations, participation active aux réunions</p>	
<p>Intégrer une démarche réflexive systématique : questions posées, liens effectués entre les interventions observées et agies, les besoins et demandes du public et le travail en équipe, les partager avec équipe/maître de stage, compréhension de la fonction éducative, compréhension de la place de l'éducateur.trice au sein de l'équipe, capacités d'adaptation aux diverses situations, gestion de l'informel, de l'incertitude et de l'impuissance</p>	

Critères	Évaluation maître de stage
<p>Construire un positionnement professionnel : défendre un point de vue/une position, capacité à faire des choix dans des situations problématiques, expérimentation de différents registres relationnels (le non-verbal, le jeu, l'humour...), compréhension des caractéristiques de la relation éducative (rapport au soi, à l'autre), positionnement au sein d'une relation éducative</p>	
<p>Élaborer, mettre en œuvre et évaluer un projet en lien avec la problématique TFE : présentation/explication à l'équipe/au maître de stage, ajustements, mise en application, gestion des délais, ressources et contraintes, lien avec la problématique de TFE</p>	
<p>Rédiger des écrits professionnels : qualité de l'écriture et de la transmission des informations / des observations à l'écrit</p>	
<p>Intégrer une démarche de formation continue : Renseignements sur/participation à conférences, colloques, journée(s) d'étude, supervision</p>	
<p>Définir des pistes pour la suite du stage : Propositions, améliorations, réajustements, lectures...</p>	

V.1.3. Fin Stage Pratique/Étudiant.e/Auto-Évaluation **finale**

Critères	Auto-évaluation de l'étudiant.e
<p>Faire preuve de professionnalisme : Quelle a été mon attitude sur le lieu de stage ? Qu'en était-il de ma ponctualité ? Si j'ai été absent-e et/ou en retard, comment j'ai prévenu l'équipe ? Est-ce que j'ai respecté le code vestimentaire ? Qu'est-ce que je pense de ma prise d'initiatives ? Comment je perçois ma manière de communiquer ? Qu'est-ce que je pense de ma capacité à assurer de la sécurité des bénéficiaires ?</p>	
<p>Pratiquer l'auto-évaluation : Quand (à quel moment, face à quel événement...) ai-je l'impression d'apprendre sur mes propres capacités et faiblesses ? Quels sont mes « outils » pour m'auto-évaluer ? Qu'est-ce que je pense de mes capacités auto-évaluatives ? Comment pourrais-je m'améliorer ?</p>	
<p>Rechercher des informations : Est-ce que j'ai lu avant et pendant mon stage ? Oui, non, pourquoi ? Si oui, qu'est-ce que j'ai lu ? Est-ce que je prends le temps d'observer le public, les autres éducateurs ? Oui, non, pourquoi ? Quelles questions je pose à l'équipe/maître de stage ? Comment je transmets mes observations/informations à l'équipe ? Est-ce que je participe activement aux réunions ? Où en sont mes recherches pour mon TFE ?</p>	
<p>Intégrer une démarche réflexive systématique : Qu'est-ce que je comprends de la fonction éducative au sein de mon stage ? Comment je la lie aux besoins et demandes du public ? Quelle place prend-elle dans le fonctionnement institutionnel ? Qu'est-ce que je comprends de la place de l'éducateur.trice au sein de l'équipe ? Comment je me situe face à l'informel, à l'incertitude, à l'impuissance ?</p>	

Critères	Auto-évaluation de l'étudiant-e
<p>Construire un positionnement professionnel : Est-ce que j'ai énoncé et défends ma position, mes points de vue ? Oui, non, pourquoi ? Face aux situations problématiques, ai-je eu des difficultés à faire des choix ? Oui, non, pourquoi ? Quel lien j'ai effectué entre mes valeurs et mon positionnement ? Est-ce que je suis arrivé.e à changer de registre relationnel (verbal/non-verbal, le jeu, l'humour...) ? Oui, non, pourquoi ? Comment je me suis situé.e au sein d'une relation éducative ?</p>	
<p>Élaborer, mettre en œuvre et évaluer un projet en lien avec la problématique TFE : Où j'en suis dans l'élaboration de mon TFE ?</p>	
<p>Rédiger des écrits professionnels : Ai-je écrit avant, et pendant mon stage ? Qu'est-ce que je pense de la qualité de mon écriture professionnelle ? Quelles difficultés/facilités j'ai rencontrées dans l'utilisation du vocabulaire propre à l'institution ? Mes écrits étaient-ils plutôt objectifs (description des faits) ou subjectifs (rédaction de mes pensées, avis, sentiments) ?</p>	
<p>Intégrer une démarche de formation continue: Quels ont été les apports de la formation complémentaire ? « Sur quoi », dans quel domaine je désire me former après mon diplôme ? Est-ce que j'ai pris des informations sur les institutions partenaires, le réseau lié à mon institution de stage ? Si oui, lesquelles ?</p>	
<p>Définir un objectif personnel : Que me reste-t-il à travailler/apprendre/construire pour devenir un éducateur.trice professionnel.elle ?</p>	

V.1.4. Fin Stage Pratique/Maître de stage/Évaluation finale**Faire preuve de professionnalisme**

Critères	Évaluation maître de stage	A/NA
Être ponctuel.le Respecter les codes de présentation vestimentaire Communiquer de manière adaptée avec l'équipe Être en relation avec le public, se montrer présent.e, disponible Communiquer adéquatement avec le public Prendre des initiatives Pratiquer des interventions éducatives : interventions imprévues et prévues, préparées Assurer la sécurité physique et affective des bénéficiaires lors de relations individuelles et de groupe		

Pratiquer l'auto-évaluation

Critères	Évaluation maître de stage	A/NA
Questionner ses interventions en se décentrant Se questionner en se centrant sur soi (émotions, réflexions...) Identifier les points à améliorer Écouter les remarques et critiques/les recevoir/en prendre conscience/se réajuster		

Rechercher des informations

Critères	Évaluation maître de stage	A/NA
<p>L'institution :</p> <ul style="list-style-type: none"> Lire le projet institutionnel (PI) et l'organigramme Identifier les objectifs, les missions et les moyens du PI Se renseigner sur le secteur global auquel elle appartient Identifier le financement et ses implications <p>Public :</p> <ul style="list-style-type: none"> Observer et lire des sources théoriques et grilles de lecture liées à sa compréhension <p>Poste de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> Observer et lire des sources théoriques liées à la fonction éducative et à l'identité professionnelle de l'éducateur.trice <p>Équipe :</p> <ul style="list-style-type: none"> Poser des questions Transmettre les informations, les observations Participer aux réunions (observation et participation active) Lire des sources théoriques liées au travail en équipe Comparer les outils de travail en équipe 		

Intégrer une démarche réflexive systématique

Critères	Évaluation maître de stage	A/NA
<p><u>Expérimenter des attitudes/gestes professionnels</u> en lien avec les problématiques, besoins/demandes du public, le poste de travail, le travail en équipe et le fonctionnement institutionnel</p> <p><u>L'informel</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> Repérer les caractéristiques du travail informel, le définir Le comparer au travail formel de l'éducateur.trice et d'autres professionnel.le.s En estimer les avantages et les entraves pour la relation éducative <p><u>L'incertitude</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> Repérer les moments d'incertitude Supporter le doute <p><u>L'impuissance</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> Définir ses limites Définir celles du public, de l'équipe, de l'institution Accepter les non-possibilités d'intervention 		

Construire un positionnement professionnel

Critères	Évaluation maître de stage	A/NA
Se renseigner sur les évolutions du métier Faire des choix dans des situations problématiques Défendre un positionnement, qu'il ait été pensé ou non avant l'intervention Évaluer les positionnements pris Expliquer les valeurs qui guident les interventions Expérimenter différents registres relationnels (ex. : le verbal/non verbal, le « corporel », le jeu, l'humour...) Expliquer les « aléas » de la relation éducative		

Élaborer, mettre en œuvre et évaluer un projet en lien avec la problématique du TFE

Critères	Évaluation maître de stage	A/NA
Interventions éducatives spécialisées : les lier au projet institutionnel les lier à la problématique/question de recherche du TFE les rédiger les présenter à l'équipe/maître de stage en expliquer le lien avec des besoins/demandes du public en expliquer l'intérêt pour le métier d'éducateur.trice au sens large en estimer la faisabilité les réaliser en collaboration avec l'équipe éducative et/ou pluridisciplinaire les évaluer		

Rédiger des écrits professionnels

Critères	Évaluation maître de stage	A/NA
Rédiger les écrits demandés par l'institution de stage (cahier de communication, rapports journaliers...) Distinguer dans les écrits demandés par l'institution de stage l'objectif (description des faits) du subjectif (réflexions, émotions...) Utiliser un vocabulaire professionnel		

Intégrer une démarche de formation continue

Formation Séances SPRP	Évaluation maître de stage	A/NA
Rechercher des formations, colloques et journées d'étude liés à la pratique éducative Si possible, y participer		

Fait à**Le****Stage Pratique validé : OUI – NON****Remarques générales :****Cachet de l'institution et signature du.de la maître de stage**

V.2. Évaluation Réflexion professionnelle

Les critères d'évaluation présents dans les grilles suivantes sont transversaux c'est-à-dire qu'ils ne représentent pas un « plan » ni des travaux écrits demandés (bilan intermédiaire et TFE) ni des présentations orales (cours de SPRP et défense orale). L'étudiant.e doit être en mesure de satisfaire à ces critères, tout au long de sa réflexion professionnelle.

Il est attendu de l'étudiant.e, en cours de SPRP, dans le bilan intermédiaire, dans le TFE et lors de la défense orale, qu'il.elle présente et exploite, pour tous les objectifs, des sources théoriques permettant d'étayer son propos, de soutenir ses choix et de comprendre et d'analyser les situations et les interventions observées et vécues.

« Trait d'union ou barre de séparation c'est bien la nature de ce lien entre THÉORIE et PRATIQUE qui est ici interrogé. Les mots sont multiples pour le dire. Au fil des textes parcourus, nous en avons engrangé une belle moisson : alliance, alternance, antagonisme, articulation, complémentarité, concurrence, conflit, confrontation, contradiction, contraste, couple, coupure, décalage, dialectique, distance, divorce, dualité, écart, échange, hiatus, imbrication, intégration, jeu, juxtaposition, fossé, liaison, lien, médiation, opposition, passage, polémique, rapport, rapprochement, régulation, relation, rupture, séparation, synthèse, tension, transition, va-et-vient. »⁷

« C'est donc une profonde différence de démarche qui oppose théorie et pratique. Parce qu'elle obéit à la logique du succès, la pratique est grosse de toutes les paresse, de toutes les routines, de toutes les répétitions à l'identique de ce qui a « marché ». Elle ne cherche pas à rendre raison et, pour argumenter, il lui suffit de faire ses preuves. La théorie par contre est polémique comme le disant G. Bachelard. Elle obéit à la logique de l'échec, de la faille, du « cheveu coupé en quatre ». Aussi est-elle grosse de remises en cause, de découvertes, du « défaut de la cuirasse », de critiques. »⁸

⁷ Mottet G., Autour des mots. *Recherche & Formation*, N°11, Théorie et pratique : matériaux pour les IUFM., 1992, pp. 139-153.

⁸ Malglaive, G. & Werber, A., Théorie et pratique, approche critique de l'alternance en pédagogie, n°61, oct-nov-déc 1982, pp. 17-27

Faire preuve de professionnalisme

Cours de SPRP	Évaluation équipe SPRP
<p><u>Remettre à la date prévue</u> : le carnet ÉT avec l'évaluation du.de la maître de stage complétée, la fiche de présence, le carnet d'analyse des pratiques, le bilan intermédiaire, les compte-rendu (uniquement stages internationaux)</p> <p><u>Savoir-être</u> : être ponctuel.le, se montrer disponible et présent.e, écouter et prendre la parole, communiquer adéquatement avec les formateur.trice.s, ne pas juger, alimenter la réflexion commune</p>	
Bilan intermédiaire	Évaluation équipe SPRP
<p>Rédiger en respectant les critères suivants d'un écrit de recherche académique :</p> <ul style="list-style-type: none"> Respect des normes de présentation Nombre de pages : 25 Texte mêlant des séquences textuelles narratives/dialogales, descriptives/explicatives, argumentatives, polyphoniques Présence d'une structure claire Présence d'un fil conducteur Lexique professionnel et formulation claire Respect de la norme linguistique (orthographe d'usage, orthographe grammaticale-accords, syntaxe) Respect de la norme AFNOR 	
TFE	Évaluation jury
<p>Idem bilan intermédiaire. Nombre de pages : maximum 70 pages</p>	
Défense orale	Évaluation jury
<p>Structurer le contenu :</p> <ul style="list-style-type: none"> synthétiser l'ensemble du TFE assurer les liens théorie / pratique <p>Maîtriser la langue orale :</p> <ul style="list-style-type: none"> lexique professionnel et formulation claire respect de la norme linguistique (accords, syntaxe) 	

Rechercher des informations

Cours de SPRP	Évaluation équipe SPRP
Présenter des sources théoriques sur : le public le poste de travail l'identité et le positionnement professionnels le travail en équipe et en réseau l'analyse institutionnelle	
Bilan intermédiaire	Évaluation équipe SPRP
Présenter le contexte de stage : secteur, projet institutionnel, public, poste de travail de l'éducateur.trice, équipe Mettre en évidence les informations essentielles Commenter les informations recherchées	
TFE	Évaluation jury
Contextualiser : connaissance ciblée du cadre d'intervention Public Poste de travail Secteur Équipe Cadre organisationnel et juridique de l'institution Orientation théorique de l'institution Mettre en évidence les informations essentielles Commenter les informations recherchées	
Défense orale	Évaluation jury
Formuler synthétiquement et de façon maîtrisée le contexte du stage de l'épreuve terminale	

Pratiquer l'auto-évaluation

Cours de SPRP	Évaluation équipe SPRP
Choisir le ou les objectif(s) de formation le(s) plus difficiles à atteindre Définir un objectif personnel de formation Expliquer les difficultés rencontrées Évaluer l'acquisition globale des objectifs de formation (évolution)	
Bilan intermédiaire	Évaluation équipe SPRP
Rédiger l'évolution du parcours de formation en lien avec les objectifs de formation, l'objectif personnel défini en début d'année, la construction de l'identité et du positionnement professionnels (préambule)	
TFE	Évaluation jury
Idem bilan intermédiaire + Apporter des « informations » supplémentaires liées à la suite du processus depuis la remise du bilan intermédiaire + « Se projeter » dans l'avenir professionnel	
Défense orale	Évaluation jury
Exposer brièvement le parcours de formation en lien avec la construction de l'identité et du positionnement professionnels Montrer une progression personnelle et professionnelle réalisée lors de la rédaction du TFE (apport du travail d'écriture)	

Intégrer une démarche réflexive systématique

<p align="center">Cours de SPRP</p> <p>Utiliser un vocabulaire professionnel Proposer des analyses de situations/interventions Prendre en compte les réflexions des autres étudiant.e.s Se questionner sur le sens de ses interventions et s'interroger sur ses propres conceptions Questionner les autres étudiant.e.s Formuler des hypothèses en verbalisant des allers-retours entre la théorie et la pratique Expliquer son rapport à l'informel, à l'incertitude et à l'impuissance</p>	<p align="center">Évaluation équipe SPRP</p>
<p align="center">Bilan intermédiaire</p> <p>Exposer et analyser les schémas de pensée face aux situations rencontrées et les émotions ressenties lors des interventions Proposer des ouvertures, questionnements, pistes d'ajustement relatifs à ses interventions Expliquer et analyser les fonctions éducatives en lien avec : - les besoins, demandes et caractéristiques du public - le fonctionnement institutionnel Montrer, à travers l'analyse d'une intervention, son rapport à l'informel, l'incertitude et l'impuissance</p>	<p align="center">Évaluation équipe SPRP</p>
<p align="center">TFE</p>	<p align="center">Évaluation jury</p>
<p>Choisir et cibler les interventions exposées et analysées (voir bilan intermédiaire) en lien avec la problématique de recherche</p>	
<p align="center">Défense orale</p>	<p align="center">Évaluation jury</p>
<p>Utiliser un vocabulaire professionnel S'exprimer en montrant les allers-retours entre théorie et pratique Émettre des questionnements sur ses interventions Émettre des questionnements d'ouverture vers d'autres pratiques, interventions possibles</p>	

Construire un positionnement professionnel⁹

Cours de SPRP	Évaluation équipe SPRP
<p>Distinguer les caractéristiques de la relation éducative : l'autre, le moi, la relation, le cadre (PI, secteur) où elle se construit, les influences extérieures...</p> <p>Établir des liens entre ces caractéristiques</p> <p>Proposer à la réflexion les « aléas » de la construction d'une relation éducative</p> <p>Partager ses valeurs, émotions, réflexions qui enrichissent et/ou entravent la relation éducative</p> <p>Élaborer un cadre de référence théorique</p>	
Bilan intermédiaire	Évaluation équipe SPRP
<p>Exposer et analyser une intervention réalisée au sein d'une relation éducative avec un ou plusieurs bénéficiaire(s) : mise en évidence du rapport à soi, aux bénéficiaires, à l'équipe, au fonctionnement institutionnel...</p> <p>Justifier et argumenter les choix effectués et les positionnements pris lors de ces interventions en fonction de différentes références théoriques et d'expérience</p> <p>Choisir une (ou plusieurs) orientations théoriques et les exploiter</p>	
TFE	Évaluation jury
<p>Exposer et analyser plusieurs interventions réalisées au sein d'une relation éducative avec un/plusieurs bénéficiaire(s) : mise en évidence du rapport à soi, aux bénéficiaires, à l'équipe, au fonctionnement institutionnel...</p> <p>Effectuer un bilan réflexif sur la place et le rôle de l'éducateur.trice dans l'institution et dans la société (réflexion éthique, politique, philosophique)</p> <p>Justifier et argumenter les choix effectués et les positionnements pris quant aux grilles de lectures sélectionnées</p> <p>Expliquer sa réflexion éthique</p>	
Défense orale	Évaluation jury
<p>Mettre en évidence un ou plusieurs positionnement(s) pris lors de la construction d'une relation éducative en lien avec le cadre de référence théorique choisi et une réflexion éthique</p>	

⁹Le positionnement est « **la manière dont le travailleur social se situe en tension** à l'intérieur des pôles constitutifs de son intervention : le cadre législatif des politiques publiques, l'institution employeur et ses missions, l'usager, les valeurs et la déontologie professionnelle ». De Robertis C., Orsoni M., Pascal H., Romagnan M., *L'intervention sociale d'intérêt collectif. De la personne au territoire*, Rennes, Presses de l'EHESP, 2008, p 9.

Élaborer, mettre en œuvre et évaluer un projet¹⁰ en lien avec la problématique du TFE

Cours de SPRP	Évaluation équipe SPRP
<p>Expliquer son avant-projet, relié à la problématique TFE, proposer les avancées à la discussion, en estimer la faisabilité</p> <p>Identifier les objectifs personnels poursuivis au travers des interventions</p> <p>Identifier les objectifs centrés sur le public</p> <p>Mettre en œuvre le projet</p> <p>L'évaluer</p>	
Bilan intermédiaire	Évaluation équipe SPRP
<p>Problématique de recherche :</p> <p>Énumérer les constats de terrain d'où la problématique a émergé</p> <p>Énoncer la problématique</p> <p>Expliquer les motivations qui ont guidé ce choix</p> <p>Définir la/les hypothèse(s) explicative(s) et de travail</p> <p>Présenter et justifier la méthodologie de recherche et le cadre théorique choisis</p> <p>Expliquer et évaluer, en lien avec la problématique du TFE, l'élaboration et la mise en œuvre du projet</p>	
TFE	Évaluation jury
Idem bilan intermédiaire	
Défense orale	Évaluation jury
<p>Présenter le constat de terrain le plus représentatif, la problématique et la méthodologie de recherche</p> <p>Montrer l'analyse d'une ou plusieurs intervention(s) représentative(s) de la recherche</p>	

¹⁰ Le projet peut être composé d'interventions de type individuel/en groupe, « atelier »/« relationnel »...

Rédiger des écrits professionnels

Séances SPRP	Évaluation équipe SPRP
Rédiger les écrits demandés	
Bilan intermédiaire	Évaluation équipe SPRP
Rédiger tous les points demandés (titres et sous-titres) Présenter une bibliographie respectant les normes AFNOR Identifier les emprunts théoriques et les référencer adéquatement Choisir des sources théoriques pertinentes et éclairantes Fournir des exemples tirés d'interventions et de situations observées Établir des liens théorie-pratique (entre les sources et les exemples)	
TFE	Évaluation jury
Idem bilan intermédiaire	
Défense orale	Évaluation jury
Maîtriser les compétences communicationnelles Maîtriser le contenu : Justifier les choix théoriques <ul style="list-style-type: none"> Maîtriser les concepts mobilisés Montrer une prise de distance par rapport à l'écrit Proposer une conclusion réflexive Gérer le temps de parole Citer les sources Interagir avec le jury : support visuel : plan, schéma <ul style="list-style-type: none"> réponses précises et argumentées aux questions proposer des errata si nécessaire 	

Intégrer une démarche de formation continue

Cours de SPRP	Évaluation équipe SPRP
Rechercher des formations, colloques et journées d'étude liés à la pratique éducative	
Bilan intermédiaire	Évaluation équipe SPRP
Conclure le bilan en vue du TFE <ul style="list-style-type: none"> • en précisant les recherches théoriques à (encore) effectuer et les démarches à faire (rencontre avec d'autres professionnel.le.s, participation à des colloques,...) • en résumant les apprentissages effectués lors du complément de formation et leur transfert dans la future pratique éducative de l'étudiant.e 	
TFE	Évaluation jury
Préciser les recherches théoriques à encore effectuer, les démarches à faire (rencontre avec d'autres professionnel.le.s, participation à des colloques,...) et les pistes de réflexion futures sur la problématique de recherche	
Défense orale	Évaluation jury
Apporter des suppléments d'information et/ou de réflexion par rapport à l'écrit Montrer la progression et les réajustements que le TFE a permis d'effectuer depuis la fin du processus SPRP	

VI. FEUILLE DE ROUTE

Année académique :	Nom, Prénom :	Institution :	Trinôme SPRP :	Équipe TFE :
<i>Objectifs de formation</i>	<i>Stage Pratique</i>	<i>Réflexion Professionnelle</i>		
		<i>Cours de SPRP</i>	<i>Bilan intermédiaire</i>	<i>TFE</i>
Faire preuve de professionnalisme				
Pratiquer l'auto-évaluation				
Rechercher des informations				
Intégrer une démarche réflexive systématique				
Construire un positionnement professionnel				
Élaborer, mettre en œuvre et évaluer des interventions éducatives en lien avec la problématique du TFE				
Rédiger des écrits professionnels				
Intégrer une démarche de formation continue				

À remplir par les **formateur.trice.s HE2B Defré** / À photocopier et à archiver dans le dossier administratif de l'étudiant.e
Année académique 2020-2021 : Évaluation EDUC.AIP.B300

NOTE : _____ /20

Thème : « Le nous et le positionnement »

Nom, Prénom :	Nom Institution	Trinôme SPRP/TFE :	Jury final :
Objectifs de formation	Évaluation globale		
1. Faire preuve de professionnalisme			
2. Pratiquer l'auto-évaluation			
3. Rechercher des informations			
4. Intégrer une démarche réflexive systématique			
5. Élaborer, mettre en œuvre et évaluer un projet en lien avec la problématique du TFE			
6. Construire un positionnement professionnel			
7. Rédiger des écrits professionnels			
8. Intégrer une démarche de formation continue			

Haute École de Bruxelles – Brabant – Catégorie Pédagogique

Avenue Defré, 62 – 1180 Bruxelles

Tél. : 02/374 00 99 – Fax. : 02/373 71 00 – Courriel : defre@he2b.be

Coordination stage : Héloïse Lans & Bénédicte Lotoko – Courriel : defre-stages-educ@heb.be

Référence de section : Carol Meurant & Anne Wlomainck – Courriel : cmeurant@he2b.be, awlomainck@he2b.be

Directeur de catégorie : Denis Matagne

Soutenu par la Charte de formation et le Référentiel de compétences professionnelles, le processus de formation au métier d'éducateur.trice spécialisé.e en accompagnement psycho-éducatif à la HE2B-Defré se décline en deux parties complémentaires : le Stage Pratique et la Réflexion Professionnelle. Nous l'appelons communément le processus SPRP.

Tout au long de ce processus, les formateur.trice.s, en partenariat avec les maîtres de stage, insistent sur la nécessité pour l'étudiant.e de « se confronter » à une pratique, un « terrain » propice aux apprentissages et à une indispensable réflexion, pensée, autour de cette pratique. Il s'agit donc pour l'étudiant.e d'expérimenter des interventions éducatives au sein d'une institution et accompagné.e par une équipe de professionnel.le.s et par les formateur.trice.s de la HE2B Defré et de se positionner clairement dans une démarche réflexive par rapport aux expériences vécues.

« Toute pratique : au sortir de l'expérience, on n'est pas savant, on est expert. Mais en quoi ? »

Albert Camus

Carnets I